

## EN SAVOIR PLUS SUR LA VENDÉE...

Le **département de la Vendée** appartient à la région du Pays de la Loire.

Sa superficie est de 6 720 km<sup>2</sup> (27<sup>e</sup> rang national). De forme elliptique, échancrée au nord par le pays nantais, ses plus grandes dimensions sont de 90 kms du nord-est au sud-ouest et de 130 kms du nord-ouest au sud-est.



Il est limitrophe de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire au nord, des Deux-Sèvres à l'est et de la Charente-Maritime au sud.

Largement ouvert sur l'Atlantique, la partie occidentale développe 220 kms de côtes prolongées par l'île de Noirmoutier et l'île d'Yeu.

Le département est réparti en trois arrondissements, 31 cantons et 282 communes. Il a pour préfecture la Roche-sur-Yon et pour sous-préfectures Les Sables d'Olonne et Fontenay-le-Comte.

Le département de la Vendée compte 607 430 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (d'après la population dite municipale) selon les estimations de l'Insee. Avec 17,44 % de la population des Pays-de-la-Loire, le département vendéen se classe au 3<sup>e</sup> rang de la Région. D'après les sources Insee, la progression de la population en Vendée sur un an est de 1,71 % (taux le plus élevé de la région), soit 10 000 vendéens de plus (2006-2007). La progression du nombre d'habitants est particulièrement forte sur le littoral, mais aussi dans le centre et le nord-est du département vendéen.

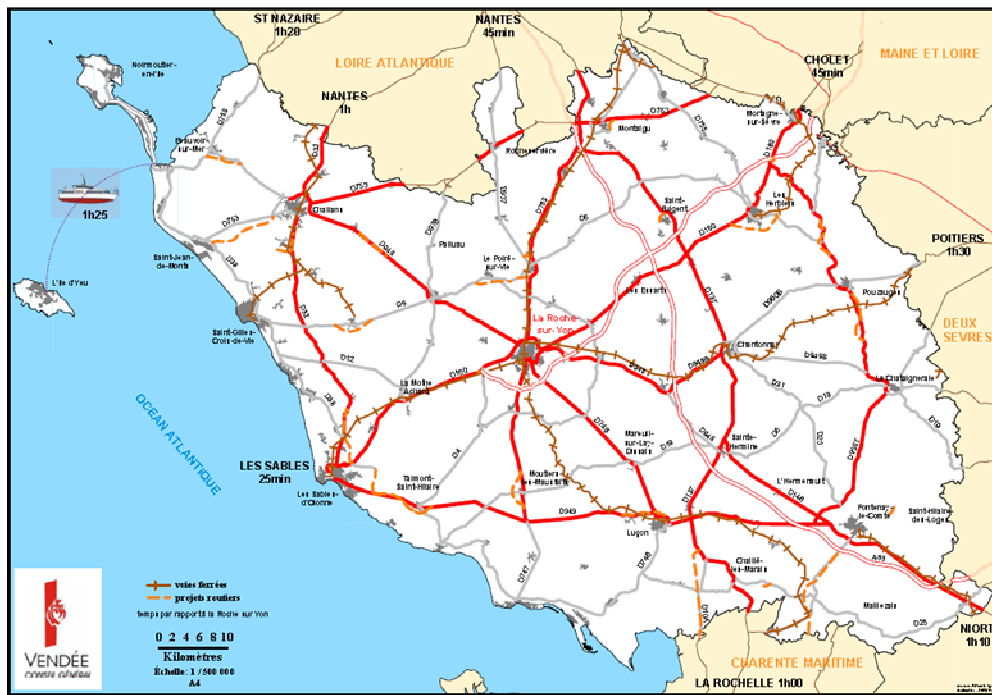
### **INFRASTRUCTURES**

Le département de la Vendée a bénéficié depuis une dizaine d'années d'importants travaux d'infrastructure routière qui ont fait de son désenclavement une réalité. Le réseau routier vendéen dispose de deux autoroutes :

- ✦ A83 : Nantes/Niort
- ✦ A87 : Angers/La Roche-sur-Yon

Un troisième projet autoroutier est en cours pour relier Fontenay-le-Comte et Rochefort.

Parallèlement au réseau autoroutier, la Vendée a progressivement densifié son réseau infra départemental de 2x2 voies afin de favoriser les déplacements entre les principaux pôles de son territoire.



Sources : Conseil Général de la Vendée

Le 14 décembre 2008, après trois ans de travaux sur un chantier d'électrification de 112 km, le TGV en provenance de Paris arrive à La Roche-sur-Yon et aux Sables-d'Olonne sur une ligne entièrement électrifiée entre Nantes et Les Sables d'Olonne. De nouveaux projets ferroviaires sont en cours d'étude, notamment la ligne Nantes/Bordeaux et l'électrification de la ligne Nantes/Saint-Gilles-Croix-de-vie.

En matière de transport maritime, le port des Sables d'Olonne génère un trafic commercial annuel de près de 750 000 tonnes, constitué pour l'essentiel de matériaux de construction, d'engrais et de céréales.

Le trafic aérien est peu développé dans le département qui dispose de quatre aérodromes dont le trafic est principalement destiné à la plaisance (Ile d'Yeu, Château d'Olonne, la Roche-sur-Yon et Saint-Georges-de-Montaigu) ainsi qu'une liaison quotidienne par hélicoptère entre l'île d'Yeu et Fromentine (commune de la Barre-de-Monts).

## UN CLIMAT TEMPÉRÉ MAIS SOUMIS AUX VENTS MARITIMES

Le département de la Vendée profite d'un climat plutôt propice sans températures extrêmes et avec des précipitations régulières et homogènes.

Cependant, il peut être confronté à des tempêtes hivernales venant généralement de la façade maritime engendrant une activité opérationnelle importante et soudaine pour les épisodes les plus venteux, notamment sur la côte.

Au même titre, le département a enregistré des épisodes de longue sécheresse (1976, 1996...) et de fortes chaleurs (2003). Ces états extrêmes ont des conséquences sur les ressources en eau pour l'alimentation des populations mais aussi pour le service départemental d'incendie et de secours. D'autant plus que ces conditions climatiques sont un facteur favorisant l'éclosion de feux d'espaces naturels...